

Questions orales

[Plus tard]

LES CÉRÉALES

LA REVENTE AVEC PROFIT PAR L'URSS DE BLÉ CANADIEN
OU AMÉRICAIN

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question découle de la réponse fournie par le ministre de la Justice au député de Portneuf. On s'accorde généralement pour dire que l'URSS, parce qu'elle a pu acheter au Canada et aux États-Unis, du blé à un prix ne dépassant le coût de production, a vendu ce blé à un prix très supérieur à celui qu'elle avait payé. Le ministre a écarté la question en disant que le blé vendu était sans doute du blé américain. C'est ce que j'ai vu dans sa réponse. Je lui demande d'abord sur quoi il se fonde pour dire que le blé vendu était du blé américain plutôt que du blé canadien?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je suis certain que le très honorable député verra quelle a été vraiment ma réponse quand il pourra la lire au *hansard*. J'ai indiqué, au début de celle-ci, que je n'avais aucun indice sûr mais seulement des rumeurs—sur lesquelles se fonde ordinairement le très honorable député—qu'il y avait eu vente. Je suis heureux que le très honorable député ait enfin reconnu que les États-Unis ont vendu plus de blé à bas prix que le Canada.

M. Diefenbaker: Quand il s'agit de reconnaître que les réponses sont fondées sur l'imagination, je me classe seulement aux deuxième rang après l'honorable député.

M. Trudeau: Il parlait des questions, pas des réponses.

M. Diefenbaker: Non. Je viens au troisième rang, le premier ministre occupant le deuxième.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Ce n'est pas une rumeur. Il est indéniable que l'URSS a vendu du blé acheté à un prix inférieur au coût de production dans le cadre d'un accord à long terme. Le ministre dit que ce n'est qu'une rumeur. Je lui demande s'il a communiqué avec l'URSS pour savoir si elle a vendu du blé canadien. L'honorable député s'est-il renseigné auprès de l'ambassade à Moscou? A-t-il demandé à l'ambassade de communiquer avec les responsables du grain en URSS à ce sujet? Je ne tolérerai pas que l'on écarte des réponses importantes pour les agriculteurs de l'Ouest.

M. Lang: La Commission canadienne du blé, toujours vigilante, toujours prête à déceler tout problème qui pourrait surgir pour l'agriculteur canadien, se tient toujours en rapport, j'en suis certain, pour sa propre satisfaction, avec tous ses clients. Bien sûr, une partie du blé vendu à l'URSS depuis des années avait toujours été destiné à d'autres clients, par exemple à Cuba dont l'industrie de farine est extrêmement estimée.

M. Diefenbaker: Voilà une autre de ces réponses fanfaronnes.

Des voix: Règlement!

[M. Macdonald (Rosedale).]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant a la parole pour poser une autre question supplémentaire mais je signale à la Chambre qu'il ne reste guère plus de cinq minutes avant de passer à l'appel de l'ordre du jour.

M. Diefenbaker: D'ordinaire, le ministre assume la direction de la Commission du blé lorsque cela le sert. Or, je lui demande s'il s'est mis en rapport avec la Commission pour s'assurer si, oui ou non, cette dernière a mené une enquête sur cette allégation qui est plus que de la fiction, c'est une réalité.

M. Lang: Je ne comprends pas au juste ce qui préoccupe le très honorable représentant. Je n'ai pas discuté de cette affaire avec la Commission du blé parce que, je le répète, je n'avais connaissance de rien sinon de bruits, mais je suis bien persuadé que la Commission canadienne du blé est assez avisée pour me signaler un problème si elle juge qu'une initiative, s'impose.

M. Diefenbaker: Seulement des alibis!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA
RÉGLEMENTATION DES PRIX ET DES SALAIRES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au premier ministre, même s'il n'a pas répondu à celle de mon collègue de Saint-Jean-Est. Au mois de juin, le ministre du Travail a adressé à ses mandants un bulletin de nouvelles dans lequel il leur promettait que, si la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires ne réussissait pas à obtenir un contrôle des prix, le gouvernement avait prévu un plan d'urgence en vue d'établir une sorte de contrôle des prix et salaires. A la lumière de cette promesse et compte tenu du fait que le mouvement de hausse a atteint des proportions alarmantes, le gouvernement mettra-t-il maintenant en vigueur un système de contrôle des prix et salaires, tel que promis par le ministre du Travail?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Alexander: Je fais appel au Règlement, monsieur l'Orateur. Je suis certain que l'intention du premier ministre est, soit de contredire le ministre du Travail, soit de donner à la Chambre une réponse sans équivoque et je me suis rendu compte qu'il était venu très près de le faire. Je suis convaincu qu'il voudrait exposer la situation à la Chambre.

Une voix: Il a dit: non.

LA MAJORATION DES TAUX D'INTÉRÊT—L'EFFET SUR LE
COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU TÉLÉPHONE

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le gouvernement a-t-il entrepris des études en vue de déterminer les conséquences de la hausse des taux d'intérêt sur les frais que le service téléphonique coûtera aux Canadiens à l'avenir et dans l'affirmative, serait-il disposé à présenter à la Chambre les conclusions de ces études?